

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 DECEMBRE 2019

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- **a approuvé**, une décision modificative et des avenants à intervenir sur le budget principal M14 qui tiennent compte de modifications sensibles du projet de réhabilitation de l'école maternelle pour être plus en adéquation avec les préconisations des différents utilisateurs des locaux et d'adaptations mineures qui portent sur le restaurant scolaire et la bibliothèque. Le total des avenants représente 3.51 % du montant global des marchés de travaux.